

Liste Debout la France Jean-Jacques Foucher

Profession de foi

Élu municipal à Brie et chef d'entreprise de 53 ans, nous avons constitué cette liste, composée de femmes et d'hommes, qui pour beaucoup, s'engagent pour la première fois en politique et dans une élection, cela dans l'unique but de servir la Bretagne et les Bretons. Nous voulons proposer aux Bretons une alternative aux partis traditionnels qui sont majoritairement rejetés par les Français, hors du système et loin des extrêmes. Je suis ainsi que la totalité de mes colistiers, issu de « la société civile », par opposition aux politiciens professionnels, députés ou même ministres.

Notre priorité sera de préserver votre cadre de vie en assurant un équilibre entre métropoles, villes moyennes, territoires ruraux et îles du large, pour que personne ne se sente abandonné. Nous nous efforcerons, par notre politique économique, de soutenir les entreprises Bretonnes qui ne délocalisent pas leur production et qui n'emploient pas de « travailleurs détachés », ainsi que notre agriculture et notre pêche, indispensables à la vie de notre région.

En matière d'éducation, nous chercherons à rapprocher les entreprises des lieux de formation et inversement pour faciliter l'emploi de nos jeunes. Par notre politique culturelle nous soutiendrons la production cinématographique Bretonne et toutes les initiatives qui font rayonner notre culture en Bretagne et à travers le monde, en nous appuyant sur notre importante diaspora.

Nous faciliterons la mobilité par l'accélération du numérique, la finalisation de la RN 164 centre Bretagne et une politique ferroviaire équilibrée entre trains régionaux et LGV.

Enfin nous serons présents aux assemblées du conseil régional et lutterons contre l'absentéisme de trop d'élus, tout cela dans la sobriété, la probité et la proximité avec les citoyens Bretons.

Nous ferons tout pour que « vivre et travailler au pays » ne soit pas un simple slogan.

Ensemble pour que la Bretagne vive Debout

Jean-Jacques Foucher

Tête de liste Debout la France.

La Bretagne et l'Europe

La loi NOTRe qui modifie les périmètres et les compétences des régions a été impulsée par l'UE et s'inspire largement du modèle des « länder » Allemands. La gestion des fonds Européens par la région renforce sa dépendance envers l'Europe. Cette volonté de morceler l'état Français en grandes régions, porte en elle le risque de démantèlement des états. Certains s'émeuvent de la difficulté entre l'état et les régions, quel sera demain le poids de la Bretagne face à la Lombardie Italienne ou à la Westphalie Allemande ? L'éloignement entre la population et les décisionnaires va encore

augmenter et le sentiment d'abandon risque de s'accentuer. L'aménagement du territoire déjà compliqué avec l'état risque d'être impossible avec des instances supra nationales.

La Réunification

Les récentes lois d'organisation des territoires de la République, ont exclues une Bretagne à 5 départements. Historiquement et géographiquement l'inclusion de la Loire Atlantique, au moins jusqu'à la Loire plus le Pays de Retz, aurait pourtant été justifiée. Un retour en arrière semble aujourd'hui difficile à entreprendre. Dans tous les cas, fidèle à notre inspiration Gaulliste, il est indispensable de passer par un référendum. C'est aux citoyens des 4 départements Bretons d'une part et de la Loire Atlantique d'autre part de se déterminer. Reste ensuite à savoir ce que l'on fait de la région Pays de Loire amputée d'un département essentiel pour elle. Ensuite quelle capitale Régionale, Rennes ou Nantes ? Il ne faudrait pas que les ferment de division soient plus importants que les avantages.

L'agriculture

Malheureusement en matière d'agriculture comme dans beaucoup d'autres, la région ne dispose pas de toutes les manettes. L'Europe a décidée que l'agriculture serait une « industrie » comme les autres et a donc renoncée à toute régulation des marchés, soumettant ainsi l'agriculture à la concurrence « libre et non faussée ». La France s'est pliée à ces injonctions et bien que l'application de ces décisions soit récente, les prix ont lourdement chutés et les producteurs sombrent. Les décisions diplomatiques de l'Europe et de la France, notamment vis-à-vis de la Russie ont impactées directement notre agriculture, et donc l'Europe devrait pour 2015 verser deux PAC au lieu d'une. Ce n'est pas à la région de pallier aux conséquences Nationales ou Européennes. Les propositions de Debout la France en matière agricole sont les suivantes. Refus du traité Transatlantique. Instauration d'une exception agricole à l'OMC sur le modèle de l'exception culturelle. Rétablissement des prix garantis planchers. Etiquetage obligatoire du pays d'origine des produits. Suppression des cotisations salariales agricoles. Fin de l'accumulation des normes, des règlementations et des contrôles. Rétablissement de la préférence communautaire. Restructuration de la dette des agriculteurs surendettés. Soutien à l'installation des jeunes agriculteurs. Soutien à nos territoires. Parmi toutes ces mesures que peut faire la région ?

1- Création d'un fond régional avec une demande nationale pour lequel l'état serait prêteur en dernier ressort pour aider les agriculteurs surendettés à renégocier avec les banques leur dette. Recenser au plus vite les agriculteurs en péril pour éviter le suicide d'un agriculteur tous les deux jours en France. Ainsi apporter une aide d'urgence et faire que les agriculteurs concernés ne se sentent pas abandonnés à leur triste sort. Apporter une aide pour assurer le paiement des cotisations sociales.

2- Le conseil régional doit être un partenaire de l'agriculture, notamment pour l'installation des jeunes. La commission agriculture du conseil régional doit travailler en commun avec les chambres d'agricultures, les SAFER et les tous les syndicats agricoles pour étudier les meilleures façons d'aider l'agriculture. Les fonds Européens peuvent être fléchés sur les circuits courts pour ceux qui le souhaitent ou pour la réorientation vers l'agriculture biologique pour d'autres. Tous les agriculteurs

n'ont pas les mêmes problèmes il faut donc que le conseil régional travaille en collaboration avec les filières, pour ajuster au mieux les aides qu'il peut apporter.

3- Là encore travailler en collaboration avec les divers intervenants, filières, syndicats, chambres d'agriculture, transformateurs, distributeurs. Tous n'ont pas les mêmes soucis ni la même idée du développement de leur exploitation et les aides du conseil régional dans le renouveau de l'outil de production doivent correspondre à un schéma d'avenir en fonction de la production. Les besoins d'un éleveur de porcs ne sont pas les mêmes qu'un producteur de lait.

4- Sur la question du manger local, le conseil régional dispose d'un vrai pouvoir. Tout d'abord dans la gestion de ses cantines il doit le plus possible favoriser les productions locales et être un acteur dans les circuits courts. Sous réserve de l'obligation faite de respecter les appels d'offres qui peuvent limiter le recours aux produits locaux, tous les restaurants collectifs gérés directement par la CR doivent s'approvisionner en local.

5- Limiter le plus possible l'utilisation de produits phyto-sanitaires en appuyant les entreprises Bretonnes qui innovent en la matière, par exemple pousser à l'utilisation de composant à base d'algues pour remplacer les engrains chimiques ou certains antibiotiques dans certains élevages. Le conseil régional peut aussi aider à l'installation d'unités de méthanisation individuelles ou collectives, pour la valorisation des rejets. Le problème une fois encore, est que l'on met en concurrence l'agriculture Française et donc Bretonne avec d'autres pays qui n'ont pas les mêmes exigences environnementales.

L'avenir du Centre Bretagne

L'avenir du centre Bretagne nécessite une volonté politique marquée. Tout d'abord il est indispensable de terminer au plus vite la mise en 2 x 2 voies de la RN 164 ainsi que le développement du numérique dans le territoire. La mobilité est en effet un outil majeur pour la vie de ce secteur Breton, pris en étau entre deux métropoles. La sauvegarde de notre agriculture est un élément essentiel pour la vie du centre Bretagne, si l'agriculture lâche s'en est finie. On peut imaginer l'instauration en centre Bretagne d'une aide spécifique de la région à l'installation d'entreprises et mieux encore à la relocalisation, ainsi qu'un soutien accru aux communes pour le maintien d'infrastructures nécessaire au maintien de la population.

L'économie

Toute aide économique sera subordonnée par deux impératifs. Les entreprises qui ne délocalisent pas leur production dans les pays à bas couts et qui n'emploient pas de travailleurs détachés. Aide particulière aux entreprises qui relocalisent. Respect de l'implantation territoriale dans des secteurs déficitaires en emplois.

La région doit rapprocher les lieux de formations des entreprises, pour combler les emplois non pourvus. Aider tant que possible l'apprentissage. Agir précocement sur l'orientation des jeunes dans

les lycées et revaloriser l'image des emplois dits manuels. Aider les TPE qui embauchent leur premier salarié en CDI par une somme équivalente à 3 mois de cotisations sociales.

La politique agricole est malheureusement largement dictée par l'Europe qui a choisi la dérégulation des marchés. La région en collaboration avec les chambres d'agricultures, tous les syndicats agricoles, les SAFER, les différentes filières, doit pouvoir apporter une aide d'urgence pour éviter la désespérance. Ensuite le Conseil régional doit augmenter son aide à la modernisation de l'outil de production (9 m d'€ contre 16 pour les arts plastiques ?)

Il faut maintenir la production agricole Bretonne, sans quoi les activités agroalimentaires iront s'installer ailleurs. Cette question va avec la précédente, pas de production : pas de transformation : pas de transport : pas d'activités annexes. L'action concertée du conseil régional doit s'attacher à maintenir la production agricole équivalente à 30 millions de personnes alors que la Bretagne ne compte que 3 millions d'habitants.

L'aéroport de Notre Dame des Landes est un projet vieux de 40 ans et ne correspond plus aux nécessités du moment. A une époque où nous devons être économies en consommation de terres agricoles et en énergie, il faut repenser notre modèle. De plus l'aéroport de Genève est de dimensions comparable à Nantes Atlantique avec 4 fois plus de passagers !! De plus un ancien préfet, qui pantoufle dans l'entreprise bénéficiaire du marché m'interroge.

Les métropoles

L'organisation territoriale qui prévalait depuis presque deux siècles a été remise en cause par les partis de gouvernement, gauche et droite confondues pour de soi-disant raisons d'économies que personne n'est en mesure de chiffrer. La division Etat, Départements, Communes semble condamnée au profit d'une nouvelle répartition, Europe, Régions, Communauté de communes ou Métropoles. Cette organisation éloigne le citoyen des décisionnaires politiques. L'aménagement équilibré du territoire risque d'en souffrir, les Métropoles vont aspirer les ressources et laisser pour compte la ruralité, qui déjà se sent abandonnée et se jette dans l'abstention ou le vote extrême. La région doit au contraire veiller à un juste équilibre des territoires, c'est notre préoccupation à Debout La France.

L'identité

L'identité Bretonne repose sur son histoire, sa langue, et son territoire. Le courage, la droiture ainsi que l'humilité et l'ouverture d'esprit sont des qualités reconnues des Bretons. Le patrimoine linguistique (Breton et Gallo) est un élément majeur de la culture régionale. La musique, les danses reposent sur la redécouverte d'une tradition riche. Les paysages littoraux, ruraux, le bocage

participent avec la richesse de son architecture à l'affermissement de l'identité Bretonne. Les traits de caractères, la culture, la passion de la liberté ont fait émerger une importante diaspora, qui à l'extérieur renforce cette identité, par le fort attachement au territoire même éloigné. Tous ces éléments qui font l'identité Bretonne a apporté beaucoup à la France, qui se doit de la respecter et de la protéger.